



snesU.p



Mardi 5 Février 2008
Elections au Comité Technique Paritaire d'Etablissement (CTP)

VOTEZ pour la FSU
(Snasub - SnesUp - SNCS)

La loi dite « Loi de Responsabilité des Universités » (LRU) prévoit la création dans chaque université d'un Comité Technique Paritaire (CTP) d'Etablissement composé à parts égales de représentants de personnels désignés par l'Administration et de représentants syndicaux élus.

Le futur CTP comportera 10 représentants syndicaux pour une diversité énorme de statuts : enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS, aussi bien titulaires que non titulaires.

Il sera obligatoirement consulté deux fois par an sur la politique de gestion des ressources humaines de l'établissement.

Cette instance examinera ainsi toute question touchant l'organisation et les conditions de travail, les statuts, l'hygiène et sécurité, les primes, l'égalité hommes/femmes, l'évolution des effectifs et des qualifications, ... c'est dire l'importance des débats qui y auront lieu !

La FSU prendra ses responsabilités et agira dans l'unité inter-catégorielle et intersyndicale pour défendre une politique universitaire d'enseignement et de recherche ambitieuse.

Emanation directe d'une Loi que nous combattons et dont nous demandons l'abrogation, le CTP risque de devenir le dernier espace à l'intérieur duquel la voix des organisations syndicales pourra se faire entendre **pour défendre vos droits dans le cadre d'un service public de plus en plus menacé** :

- Remise en cause des garanties statutaires relevant de la fonction publique d'Etat,
- Mesures de régression salariale et désengagement financier de l'Etat,
- Système d'évaluation et de notation individuelle exacerbant la concurrence entre collègues au détriment de la mobilisation collective nécessaire à l'accomplissement de nos missions de service public.

La FSU défend bien au contraire des valeurs de justice sociale, d'égalité, de solidarité et de transformation sociale : défense et amélioration des carrières de tous les personnels, lutte contre toutes les formes de précarité, exigences en termes d'emplois statutaires ... Ses futurs représentants au CTP militeront activement dans ce sens !

En votant pour la liste FSU, vous marquerez donc votre attachement à la défense du Service Public de l'Enseignement Supérieur en rejoignant nos principales revendications:

- un plan de **titularisation de tous les agents contractuels** ;
- **un plan pluriannuel de création d'emplois**;
- le maintien du **service public d'enseignement supérieur et de recherche** dans le **cadre de la Fonction publique d'État**, seul moyen de garantir l'égalité géographique et sociale des étudiants sur tout le territoire ;
- **pour les BIATOSS** : l'harmonisation des primes entre tous les personnels mais aussi l'alignement sur les taux les plus favorables de la Fonction publique ; le développement des emplois statutaires pour l'amélioration des conditions de travail et défendre les missions de service public menacées ;
- **pour les enseignants-chercheurs, les enseignants et les chercheurs** : **une réelle indépendance pédagogique, intellectuelle et scientifique**, le maintien du recrutement, dans chaque discipline, par des pairs élus, un système démocratique et collégial de répartition des services, la garantie du droit effectif à la recherche pour tous ; le refus de toute modulation - alourdissement des services et l'allègement uniforme des services en début de carrière
- **Pour tous les doctorants** : **un statut de chercheur** reconnaissant leur travail et leur donnant les droits à un salaire décent, à la protection sociale et à la retraite, ainsi que la reconnaissance du doctorat par les conventions collectives et la Fonction publique.

**Alors, Mardi 5 Février 2008,
votez et faites voter pour la FSU !**